

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 14 octobre 2025 a approuvé les délibérations suivantes :

- Approbation du procès-verbal du 12 juin 2025
- Budget rectificatif 2025
- Mise en place d'une aide à la mobilité doctorale
- Forfait « destination chère » pour des mobilités internationales d'étude ou de stage
- Désignation de nouveaux élus enseignants en conseil de discipline pour les normaliens élèves et étudiants
- Rapport social unique (RSU) 2024
- CIA et PFA 2025
- Désignation des représentants de l'École normale supérieure de Lyon au conseil d'administration du musée des Confluences
- Renouvellement du dispositif d'aide « Bourse Palestine »

Fait à Lyon, le 14 octobre 2025,

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac


Emmanuel TRIZAC
Président
École Normale Supérieure de Lyon